

Le Catalogue collectif de France

par Edwige Archier*

Première étape de réalisation du Catalogue collectif de France, le *Répertoire national des bibliothèques et des centres de documentation* est désormais accessible sur le web : <http://www.ccf.fr>. Ce nouveau service fournit des informations d'ordre pratique (adresses, coordonnées téléphoniques, e-mail, heures d'ouverture, services divers) et scientifique : historique et description des collections (volumétrie, support, thèmes). Les bibliothèques de la Ville de Paris et celles des établissements français à l'étranger y figureront prochainement.

Deux circulaires du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Éducation natio

nale, de la Recherche et de la Technologie viennent d'inviter les bibliothèques à prendre contact avec le Catalogue collectif de France pour effectuer elles-mêmes les mises à jour nécessaires.

À l'issue des prochaines étapes, en l'an 2000, le Catalogue collectif de France permettra à partir d'une seule requête de localiser un ouvrage, via le protocole Z39.50, dans un catalogue virtuel de plus de 11 millions de notices et d'en obtenir le prêt, soit sous forme originale, soit sous forme de substitution. Ce catalogue virtuel associera les trois grands catalogues français : le Système d'information de la Bibliothèque nationale de France, le Système universitaire et le Catalogue des bibliothèques municipales rétroconverties (BMR).

Rappelons que le Catalogue collectif de France est un projet interministériel dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée en 1990 à la Bibliothèque nationale de France.

* sBnF, Mission pour le Catalogue collectif de France